



Avis public d'élection

Vote par correspondance

Municipalité : Pointe-Fortune

Date du scrutin : 2026-03-29

Par cet avis public, Jean-Charles Filion, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le poste suivant sera ouvert aux candidatures :
Poste de conseillère ou conseiller 1
2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau du président d'élection (ou de l'adjointe désignée pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants.

Du 2026-02-13 au 2026-02-27

Horaire

(Lundi)	De (09h00) à (12h00)	De (13h00) à (16h00)
(Mardi)	De (09h00) à (12h00)	De (13h00) à (16h00)
(Mercredi)	De (09h00) à (12h00)	De (13h00) à (16h00)
(Jeudi)	De (09h00) à (12h00)	De (13h00) à (16h00)

Attention : le vendredi 27 février 2026, le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : **Dimanche 29 mars 2026, de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 22 mars 2026, de 12 h à 20 h**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 11 mars 2026 à votre président d'élection de voter à votre domicile. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. **Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité.**

Pour voter par correspondance, vous devez soumettre une demande au président d'élection au plus tard le 11 mars 2026.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 10 mars 2026.

Si vous avez fait une demande et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote, vous pouvez communiquer avec le président d'élection afin de vérifier les conditions pour les obtenir.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau du président d'élection au plus tard le vendredi 27 mars 2026 à 16 h 30.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Jocelyne Roberts.
6. L'adjointe suivante a été désignée pour recevoir des déclarations de candidature : Andréa Chouinard.
7. Vous pouvez joindre le président d'élection (ou son adjointe le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Président d'élection Jean-Charles Fillion

Adresse : 694, rue Tisseur, Pointe-Fortune, (Québec) J0P 1N0

Téléphone : 450-451-5178 poste 2

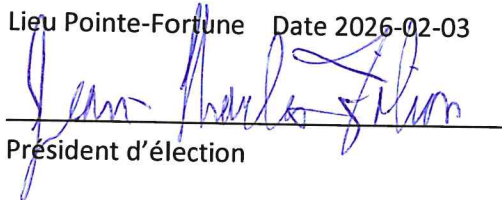
Adjointe Andréa Chouinard

Adresse : 694, rue Tisseur, Pointe-Fortune, (Québec) J0P 1N0

Téléphone : 450-451-5178 poste 0

Signature

Lieu Pointe-Fortune Date 2026-02-03


Président d'élection